



Compte-rendu synthétique de la réunion du Conseil syndical - Jeudi 6 octobre 2022

Elus présents :

Membres titulaires : MM. et Mmes Aline CHASSAGNE, Pierre CONTOZ, Claude DALLAVALLE, Marie-Christine DURAI, Ludovic FAGAUT, Michel JASSEY, Michel VIENET,

Membres suppléants : Mme Marie-Paule BRAND

Elus excusés :

Membres titulaires : MM. et Mmes François BOUSSO, Vincent FIETIER, Beatrix LOIZON, Valérie MAILLARD, Benoit VUILLEMIN

Membres suppléants : MM. Olivier GRIMAITRE, Jean-Pierre JANNIN

Secrétaire de séance : M. Claude DALLAVALLE

Assistaient à la séance :

Service général / Pôle culture de Grand Besançon Métropole : M. Olivier MONNIN

Services du musée : M. et Mmes Virginie DUEDE-FERNANDEZ, Christelle HUMBERT, Théophile MARGUET, Marie PERRIN

Association AJENA : Monsieur CHAMBRELAND

Le Conseil syndical approuve unanimement le compte-rendu de sa réunion du 5 juillet 2022.

Décisions prises par le président dans le cadre de ses délégations :

Depuis la dernière réunion, le Président a pris des décisions relatives à :

- Des signatures de conventions pour la manifestation « La Sapinette », le CAUE du Doubs pour l'organisation d'un stage chaux-chanvre et avec la société AKILA pour l'organisation d'événements au musée
- Le choix d'un candidat pour la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination des opérations de construction et de réhabilitation du musée.

1 – Election des membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres permanente

Le Conseil syndical décide à l'unanimité de nommer comme suppléants : François BOUSSO, Marie-Christine DURAI, Jean-Pierre JANNIN, Valérie MAILLARD, Yves MAURICE.

2- Décision budgétaire modificative sur le budget principal

Deux décisions budgétaires modificatives sont prises, la première à l'unanimité et la seconde par 7 voix pour et 1 abstention. Elles concernent sur le budget principal :

- Une création de crédits de fonctionnement de 100 000 euros, en dépenses afin de prévoir les dépenses liées aux travaux de réfection suite à l'orage de grêle du 26 juin, et en recettes afin d'intégrer le remboursement de l'assurance ;
- Une création de crédits de fonctionnement de 10 000 euros sur le chapitre des charges à caractère général afin de prévoir les dépenses supplémentaires liées à l'inflation, et de 40 000 € sur le chapitre des charges de personnel afin de faire face à la hausse du SMIC et du point d'indice.

3- Chiffrages des dommages causés par l'orage du 26 juin 2022

Le Conseil syndical autorise unanimement le Président à accepter le chiffrage de 98 965 € TTC des dommages causés par l'orage du 26 juin 2022.

4- Location d'un hangar de stockage temporaire dans le cadre du chantier de construction du nouveau bâtiment de réserves

Le Conseil syndical approuve unanimement les conditions du bail locatif.

5- Pôle des Publics : création d'un poste de technicien / suppression d'un poste d'attaché

Le Conseil syndical décide à l'unanimité d'adopter la modification du tableau des emplois proposés afin de permettre le remplacement d'un agent qui quittera l'établissement en janvier.

6- Services techniques et service accueil/communication – renouvellements de contrats

Le Conseil syndical décide unanimement le renouvellement suivant de deux CDD, le premier au service technique pour une durée de 6 mois et le second au service accueil/communication pour une durée de 3.5 mois.

7- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs

Le Conseil syndical décide unanimement d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs à compter de janvier 2023. (Ce type d'assurance, dont le contrat actuel arrivera à terme fin décembre, permet à un établissement public d'être remboursé des arrêts maladie de ses agents, moyennant une franchise).

8- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'opérations de constructions et de réhabilitations du Musée – Avenant numéro 2

Le Conseil syndical décide, à l'unanimité, de valider la décision de la Commission d'Appel d'Offres approuvant l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'opérations de constructions et de réhabilitations du Musée des Maisons Comtoises. (Cet avenant arrête les coûts prévisionnels de la maîtrise d'œuvre.)

9- Chaufferie bois : présentation du rapport et de l'étude de faisabilité

Le Conseil syndical, à l'unanimité, valide le projet de chaufferie centrale à plaquettes avec réseau de chaleur en conservant la maîtrise d'ouvrage. Un avenant sera demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre pour intégrer la chaufferie au projet de constructions et de réhabilitations et les financeurs publics sollicités sur le sujet.

10- Demande d'exploitation hivernale du restaurant

Eu égard à la demande du restaurateur, le Conseil syndical approuve unanimement la passation d'un avenant avec Monsieur Renaude lui permettant d'ouvrir le restaurant durant la période de fermeture hivernale 2022-2023 du musée.

Fin de la séance à 14 heures.

Le secrétaire de séance,
Claude DALLAVALLÉ



Le Président,
Pierre CONTOZ

